



MEDIAPART

Migrations — Entretien

Elsa Faucillon : « La militarisation de la frontière représente une mise en danger des exilés »

En février, des auditions ont débuté à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une commission d'enquête sur les accords du Touquet, afin d'entendre les différents acteurs impliqués à la frontière franco-britannique et les décideurs politiques. Entretien avec la députée qui en est à l'initiative.

Nejma Brahimi

25 mars 2026 à 08h00

C'est un sujet qui mérite d'être mis en lumière, estime Elsa Faucillon, à l'heure où les questions migratoires sont souvent instrumentalisées dans le débat politique tout en invisibilisant les principaux concernés : celles et ceux qui tentent, depuis le Calais ou le Dunkerquois, de traverser la Manche pour gagner le Royaume-Uni. Cela à bord de canots pneumatiques, dans un contexte où le Royaume-Uni a « externalisé » la gestion de sa frontière à la France, contre des centaines de millions d'euros.

L'idée d'une commission d'enquête sur les accords dits « du Touquet » a germé en 2025, pour examiner les conséquences sur l'action publique et le respect des libertés et des droits fondamentaux des personnes migrantes sur le littoral nord.

Alors que des chercheurs britanniques, accompagnés de Border Forensics (qui mène des investigations poussées sur des cas de violences ou de morts aux frontières avec l'aide de cartographes), viennent d'arriver à la conclusion que « *la politique de lutte contre les traversées en small boats tue* », la députée communiste Elsa Faucillon dit justement tenter de « *remonter la chaîne de responsabilités* ». « *L'efficacité au regard des objectifs avancés doit être interrogée : malgré la militarisation et tous les moyens déployés, les traversées se poursuivent* », souligne-t-elle. Et, *in fine*, « *les conditions de passage sont rendues plus dangereuses* ».

« Mediapart » : Pourquoi avoir lancé une commission d'enquête sur ce sujet ?

Elsa Faucillon : L'idée m'est venue après plusieurs visites de terrain à Calais et à Dunkerque, depuis que j'ai été élue députée en 2017. C'est un sujet que j'ai documenté au fur et à mesure, pour lequel il y a une part d'émotion bien sûr, devant la misère humaine, la précarité et les drames qui se jouent, mais pour lequel il y a aussi des préoccupations d'ordre plus politique.



La députée Elsa Faucillon, à Paris, le 15 février 2025. © Photo Eliot Blondet / Abaca

En tant que députée, j'ai observé une succession d'accords, en plus de l'accord du Touquet qui a marqué une étape importante, qui échappaient totalement au contrôle démocratique du Parlement. Ils posent pourtant de grandes questions – sur les frontières, la souveraineté, les politiques migratoires ou les droits fondamentaux. Il fallait donc absolument que le Parlement reprenne la main. La commission d'enquête était aussi attendue par de nombreux acteurs de la société civile.

En 2025, j'ai donc déposé une proposition de résolution. Il y a eu ensuite tout un chemin, je dirais même une bataille au vu du paysage politique actuel. C'est le droit de tirage de mon groupe parlementaire qui a permis de faire avancer le texte.

Si les questions migratoires sont très présentes dans le débat politique, il est compliqué d'avoir de la transparence sur les chiffres et sur la conduite des politiques publiques qui, sans évaluation, tendent vers un prisme de plus en plus sécuritaire. Le dernier accord

signé entre la France et le Royaume-Uni le démontre bien : il est impossible d'en obtenir un bilan et personne n'est consulté en dehors du ministère de l'intérieur. Depuis le démantèlement de la jungle de Calais, les personnes à la frontière sont invisibilisées, car elles sont dans l'errance. L'objectif de la commission est aussi de les réhumaniser et de remettre le sujet au cœur du débat.

« Il n'y a pas grand monde pour défendre ou expliquer les résultats des politiques menées à cette frontière. »

Qui a déjà été auditionné depuis son lancement en février ?

Des associations mandatées ou non par l'État, la maire de Calais Natacha Bouchart, le journaliste Maël Galisson, des chercheurs, des économistes et des juristes, le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), la Direction générale des étrangers en France (DGEF), l'ambassadeur chargé des migrations Cyrille Baumgartner... Nous voudrions également interroger le ministre de l'intérieur en poste et son prédécesseur Bruno Retailleau, le ministère de l'économie pour les chiffres, les préfets concernés dans la région, mais aussi les sauveteurs de la SNSM, les agents du Cross du Cap Gris-Nez [*centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage* – *ndlr*], des personnes exilées passées par là-bas.

Nous avons programmé un déplacement à Calais et Dunkerque, avec la commission, les 15 et 16 avril. Cela permettra de visiter des campements, l'accueil de jour, le CRA [*centre de rétention administrative* – *ndlr*] de Coquelles ou encore le centre d'accueil et d'examen des situations (CAES). En réalité, le sujet est si vaste que les six mois d'enquête ne seront pas de trop. Et nous voyons bien qu'il n'y a pas grand monde pour défendre ou expliquer les résultats des politiques menées à cette frontière. L'efficacité au regard des objectifs avancés doit être interrogée : malgré la militarisation et tous les moyens déployés, les traversées se poursuivent.

Avec les conséquences que l'on connaît...

Oui. Comme partout dans le monde, à chaque fois que l'on renforce des politiques de militarisation, que l'on met davantage de barbelés et de forces de sécurité sur le terrain pour empêcher les départs ou harceler les exilé·es, les conditions de passage sont rendues plus dangereuses. Il y a plus d'errance et de misère, et le terrain est largement laissé aux réseaux criminels. Cette militarisation représente concrètement une mise en danger des exilé·es.

Une enquête menée par des chercheurs britanniques et de Border Forensics pointe la responsabilité de la France et du Royaume-Uni dans les décès à la frontière : plus les contrôles sont renforcés, plus le risque de décès augmente, sans mettre fin aux traversées. Cela ressort-il déjà des auditions que vous menez ?

Jusque-là, personne ne nie l'augmentation du nombre de morts, ni le chaos, ni l'errance créés par les politiques mises en place à cette frontière. Personne ne nie que les personnes continuent de passer, et dans des conditions encore plus dangereuses. Nous tentons justement de démontrer la chaîne de responsabilités dans les incidents et décès qui surviennent, mais aussi dans le quotidien difficile auquel sont confrontées les personnes exilées.

Certains, côté France, expliquent que c'est le fruit de l'attractivité de l'Angleterre, jugeant que le monde du travail ou les démarches liées à la régularisation seraient plus favorables au Royaume-Uni. D'autres maintiennent que même avec des murs ou des barbelés partout, les personnes fuyant les dangers ou aspirant à un avenir meilleur chercheront à passer quoi qu'il arrive. Et plus l'on mettra en place des mesures restrictives, plus cela créera de la dangerosité. Ces questions sont effectivement au cœur de la commission d'enquête.

Nejma Brahimi